Conseil du 20e arrondissement du 3 novembre 2021

Vœu du groupe communiste et citoyen pour la gratuité des transports publics pendant les sorties scolaires

Considérant que les transports publics sont gratuits pour tous les moins de 18 ans à Paris, et sont à pris très faible pour tous les moins de 12 ans en Ile-de-France ;

Considérant que les tickets de métro sous forme papier vont disparaître à court terme ;

Considérant que cette disparition pose des problèmes logistiques pour les voyages scolaires et beaucoup d'inquiétudes à de nombreuses communautés scolaires ;

Sur proposition du groupe communiste et citoyen, le Conseil du 20e arrondissement émet le vœu que Ile-de-France Mobilités accorde la gratuité des transports publics à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires d'Ile-de-France lors de leurs sorties scolaires et que ceux-ci soient dispensés d'obligation de valider un titre de transport dans ces occasions.